

## REFERENT POUR LE SITE SCOLAIRE HENRI SELLIER

Offre n° O014250131001408

Publiée le 31/01/2025

### Synthèse de l'offre

Employeur	<a href="#">COLOMBELLES</a>
Site web de l'employeur	<a href="http://www.colombelles.fr">http://www.colombelles.fr</a>
Lieu de travail	📍 Mairie - Place François Mitterrand, Colombelles (Calvados)
Poste à pourvoir le	01/04/2025
Date limite de candidature	03/03/2025
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi

### Détails de l'offre

Famille de métiers	Architecture, bâtiment et logistique > Hygiène et propreté des locaux	Grade(s) recherché(s)	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe
Métier(s)	→ <a href="#">Chargé ou chargée de propreté des locaux</a>		
Ouvert aux contractuels	Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire		
Temps de travail	Temps complet	Expérience souhaitée	Confirmé
Rémunération indicative	Rémunération statutaire / RIFSEEP (IFSE+CIA) / Participation protection sociale mutuelle MNT / CNAS / Forfait mobilité durable/		

#### Descriptif de l'emploi

Sous la responsabilité du responsable des moyens généraux, la Ville de Colombelles recrute un référent scolaire pour son site Henri Sellier.  
Le référent site scolaire intervient de 9h00 à 18h30 pour assurer le bon fonctionnement des deux sites scolaires, maintenir en état de propreté les locaux scolaires et assurer l'interface avec la responsable des moyens généraux.

#### Missions / conditions d'exercice

##### Entretien des locaux :

- Participer au nettoyage des locaux municipaux selon un protocole établi.
- Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants.
- Contrôler l'état de propreté des locaux et veiller à leur bon entretien.
- Gérer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé.
- Effectuer de la petite manutention selon les besoins du site.
- Veiller à la transmission, au responsable du service des moyens généraux, de toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'entretien des locaux scolaires.
- S'assurer de la mise en sécurité des sites scolaires
- Gérer les équipements, les fournitures et le stock nécessaire à l'activité quotidienne.
- Participer à l'accueil des agents remplaçants.

##### Mise en place et service en restauration scolaire :

- Organiser et assurer la mise en place des réfectoires de cantine.
- Assurer la distribution des repas aux enfants.
- Accompagner les élèves durant la pause méridienne (service, surveillance, pointage des effectifs, gestion des conflits, proposition

d'activités ludiques).

- Contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif du territoire (PEDT).
- Être force de proposition pour améliorer l'organisation de travail.

#### Profils recherchés

- Expérience souhaitée dans un poste similaire.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.
- Sens de l'organisation et esprit d'équipe.
- Bonne communication avec les enfants, les partenaires et les équipes pédagogiques.
- Devoir de réserve et sens du service public
- Organisation et méthode
- Savoir travailler en équipe
- Disponibilité, réactivité, adaptabilité
- Connaissance des produits d'entretien et de leur utilisation
- Connaissance de l'environnement lié à l'accueil des enfants
- Capacité à gérer un groupe d'enfants et à proposer des activités adaptées
- Sens des priorités

## Contact et modalités de candidature

#### Informations complémentaires

- Horaires continus avec une amplitude journalière de 9h00 à 18h30 selon les besoins et modifiables en fonction des nécessités de service.
- Absences de congés en dehors des vacances scolaires
- Temps de travail 37h30 hebdomadaire (ouvrant droit à RTT)
- Permis de conduire indispensable

 [DÉPOSER MA CANDIDATURE](#)

#### ✓ Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.